

GRAMMOND

Le Maire de GRAMMOND,

En raison des conditions climatiques,

ARRETE :

Article 1^{er} : Il est interdit d'effectuer un match sur le terrain de football de GRAMMOND du samedi 28 au dimanche 29 janvier 2023 inclus.

Article 2 :

Ampliation du présent arrêté sera adressée :

- A l'Association de l'Avenir Foot Pays de Coise
- À Monsieur le commandant de la brigade de Gendarmerie de Chazelles-sur-Lyon

Fait à Grammond, le 27 Janvier 2023.
P. CARTERON



Publié le 27 Janvier 2023